



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 22-155604**

Mercredi 23 Novembre 2022

Date d'envoi au service éditeur : 23/11/2022

Avis d'attribution de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

**J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24**

Département(s) de publication : 95

Annonce No **22-155604**

I. II. IV. V. VI.

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ**

Directive 2014/24/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) **NOM ET ADRESSES**

COMMUNE DE GONESSE, Numéro national d'identification : 21950268900454, 66 Rue De Paris, 95503, GONESSE, F, Courriel : [marches-publics@mairie-gonesse.fr](mailto:marches-publics@mairie-gonesse.fr), Code NUTS : FR108

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://ville-gonesse.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Maintenance, fourniture, installation de l'extension du système de vidéoprotection et isolation du réseau existant  
Numéro de référence : 2022s19

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 79714000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte** : La ville de Gonesse est actuellement équipée d'un dispositif de vidéoprotection composé de 99 caméras. Il existe sur son réseau informatique, des transmissions communes avec le réseau bureautique. Il est donc nécessaire de dissocier le réseau dédié à la vidéoprotection du réseau bureautique. La ville souhaite étendre son parc de caméras. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières couvre les spécifications techniques pour : -L'entretien et le dépannage de l'installation existante, des modifications et des extensions à venir ; -La fourniture et la mise en œuvre des équipements actifs du réseau ainsi que l'ensemble des équipements vidéo ; -La réalisation des travaux de pose des câbles nécessaires pour le raccordement des caméras à leur point de concentration (réseau et alimentation électrique).

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) **Valeur totale du marché (hors TVA) :**

Valeur euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Surveillance, Télésurveillance

**SECTION II : DESCRIPTION**

**OBJET : Maintenance, fourniture, installation de l'extension du système de vidéoprotection et isolation du réseau existant**

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 79714000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR108

Lieu principal d'exécution : 66 Rue De Paris 95503 Gonesse

II.2.4) **Description des prestations** : La ville de Gonesse est actuellement équipée d'un dispositif de vidéoprotection composé de 99 caméras. Il existe sur son réseau informatique, des transmissions communes avec le réseau bureautique. Il est donc nécessaire de dissocier le réseau dédié à la vidéoprotection du réseau bureautique. La ville souhaite étendre son parc de caméras. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières couvre les spécifications techniques pour : -L'entretien et le dépannage de l'installation existante, des modifications et des extensions à venir ; -La fourniture et la mise en œuvre des équipements actifs du réseau ainsi que l'ensemble des équipements vidéo ; -La réalisation des travaux de pose des câbles nécessaires pour le raccordement des caméras à leur point de concentration (réseau et alimentation électrique).

**II.2.5) Critères d'attribution**

Critère de qualité

1. Valeur technique, appréciée à partir du cadre du mémoire technique : 1.1-Qualité et performances des équipements proposés (20 points) 1.2-Méthodologie détaillée d'intervention proposée (10 points) / Pondération : 30

2. Garantie et maintenance, appréciée à partir du cadre du mémoire technique : 2.1- Descriptif de la prestation de maintenance (20 points) 2.2-Durée de garantie par matériel (10 points) / Pondération : 30

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le contrat comporte une prestation supplémentaire éventuelle (Pse 1) définie au cahier des charges. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Surveillance, Télésurveillance

**SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

Explication :

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

**IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 155-443043 du 12/08/2022

**IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique****IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :****SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ****Marché n° :****Lot n° :****Intitulé :****Un marché/lot est attribué : non****V.1) Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

Autres raisons (interruption de la procédure)

**V.2) Attribution du marché****V.2.1) Date de conclusion du marché :****V.2.2) Informations sur les offres**

\* Nombre d'offres reçues :

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

**V.2.3) Nom et adresse du titulaire****V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot :

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

**V.2.5) Information sur la sous-traitance**

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Ce marché a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général (redéfinition des besoins - modification des exigences techniques)

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautail, 95027, Cergy-Pontoise, F, Téléphone : (+33) 1 30 17 34 00, Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr), Fax : (+33) 1 30 17 34 59**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

23 novembre 2022

**Eléments de facturation :**

Numéro d'engagement juridique : 22002399

Classe de profil : Commune

Siret : 21950268900454

Libellé de la facture : Mairie de Gonesse Cécile Da Luz 66 Rue De Paris Cd 84, F-95500 Gonesse.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 février 2023

*Objet de l'avis* : Maintenance, fourniture, installation de l'extension du système de vidéoprotection et isolation du réseau existant

*Nom de l'organisme* : Mairie de Gonesse

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4325533



---

> I n f o r m a t i o n s   l é g a l e s